

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00454

BIENNALE DE LA DANSE - SOUTIEN AU DEFILE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 novembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 39

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gilles THIZY donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Robert KARULAK,
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,
M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Secrétaire de Séance :
M. Rémy GUYOT

Le 27 novembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20191114-D2019004540

DATE D'AFFICHAGE :20191127

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 NOVEMBRE 2019

BIENNALE DE LA DANSE - SOUTIEN AU DEFILE

Dans le cadre du Pôle Métropolitain, une ambition commune a été définie pour porter des actions concrètes dans les domaines de l'économie, de la culture, des transports et de l'aménagement, ceci afin de promouvoir un développement durable et de renforcer le rayonnement de l'attractivité du territoire métropolitain.

A ce titre, il a été décidé de mettre en place des actions visant à contribuer à l'appropriation par les habitants de cette coopération métropolitaine à travers les projets dans les domaines de la culture, du tourisme et des loisirs.

Le volet culturel vise aussi à développer les liens entre les habitants du Pôle Métropolitain, afin de se forger une identité métropolitaine, un sentiment d'appartenance à une communauté en s'appuyant sur les grands événements, tels que :

- les biennales d'art contemporain et de la danse, alternativement une année sur deux, pour Lyon Métropole ;
- la biennale du cirque pour la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI) ;
- la biennale internationale design pour Saint-Etienne Métropole ;
- le Jazz à Vienne pour Vienne Condrieu Agglomération ;
- le festival des nouvelles voix pour la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône.

En 2019, dans le cadre de la Biennale de la Danse de Lyon, les compagnies de la Métropole ont été invitées à proposer un défilé. Pour cette édition dont le thème est « AFRICA 20 <-> 20 », la direction artistique a retenu le projet de l'Association Kabanaco / Compagnie Le Grand Delta qui propose depuis 2003 de découvrir et de partager la culture et les valeurs africaines à travers différentes propositions : ateliers de danse, musique, chants, concerts, repas Africains.

Le projet de la compagnie est de faire se rencontrer la population de différents quartiers de Saint-Etienne, des habitants de différentes communes du département de la Loire autour d'un projet commun grâce à la danse. La volonté est aussi de faire découvrir la richesse et les différents arts d'Afrique et de mettre en lumière la diversité du continent africain.

D'octobre 2019 à février 2020, il est prévu des temps de sensibilisation et d'initiation à la danse en petits groupes, auprès des différentes structures intéressées par ce projet. Ensuite de février à juin 2020, commenceront les répétitions en grand groupe (tout public + structures partenaires) à raison de deux séances par mois. Des temps festifs jalonnent également toute l'année 2020 :

- projection du documentaire BALAA suivie d'un temps de rencontre/échanges avec la réalisatrice et l'équipe artistique de la Compagnie du Grand Delta ;
- repas partagés, repas africains préparés par des associations de femmes ;
- concerts et « Cercles de danse » (à l'image des fêtes en Afrique où chacun peut prendre part à la danse).

Un défilé est prévu début septembre 2020 à Saint-Etienne, il servira de répétition générale avant le défilé à Lyon le 13 septembre 2020.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association « Kabanaco / Compagnie du grand Delta » pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ce défilé. Le budget global de l'opération s'élève à 90 317 €.

Un 1^{er} acompte (60 %) sera versé dès 2019 pour permettre à l'association d'engager les premières actions, le solde sera versé en 2020 à l'issue de la manifestation et sur présentation de justificatifs.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention à hauteur de 5 000 € pour le projet de défilé de la Biennale de la Danse 2020 à la compagnie « du grand Delta / Kabanaco » ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention permettant le traitement satisfaisant de ce dossier ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Culture des exercices 2019 et 2020.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU